

rlpi LA CONCERTATION EST LANCÉE

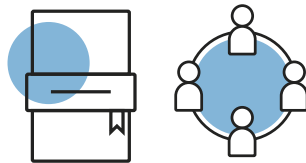
UN ENJEU POUR NOTRE TERRITOIRE DANS LE
RESPECT DES PAYSAGES ET DU CADRE DE VIE

L'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLPi) de la Métropole Rouen Normandie est lancée. Il permettra d'encadrer l'implantation de la publicité, des enseignes et pré-enseignes visibles depuis les voies publiques qu'elles soient implantées sur le domaine public ou privé et d'adapter la réglementation nationale aux enjeux spécifiques de notre Métropole. Une fois approuvé il se substituera aux RLP communaux existants.

Tout l'enjeu du RLP intercommunal est d'améliorer sur l'ensemble du territoire la prise en compte des paysages et de la qualité du cadre de vie. Les 71 communes de la Métropole seront mobilisées pour construire ce projet commun, la concertation et la co-construction avec le grand public seront aussi au cœur de l'élaboration du RLPi. Les habitants, les élus et tous les acteurs concernés pourront s'exprimer à l'occasion de réunions publiques, de débats et la plateforme de concertation « Je participe » sera l'outil privilégié du dispositif de concertation. L'adoption du RLPi est prévue à la fin de l'année 2023, à l'issue d'une enquête publique.

Nous voici donc face à des questions importantes : comment lutter contre la pollution visuelle ? Comment préserver et valoriser nos paysages ? Saisissons-nous toutes et tous de ces enjeux majeurs.

LES TEMPS FORTS DE LA PARTICIPATION HABITANTE



Pour s'exprimer et s'informer

Un **registre de concertation**, sur lequel le public pourra inscrire ses remarques et contributions, est mis à disposition dans les 71 communes de la Métropole.

Ce registre est accompagné d'un classeur de concertation pour mettre à disposition du public un ensemble de documents permettant de suivre et comprendre les grands enjeux et étapes de l'élaboration du RLPi.

Des **réunions publiques** seront organisées aux principales phases d'élaboration du RLPi (Diagnostic, Orientations, Règlement).



Pour participer en ligne

Une **concertation numérique** sera mise en place via le site « Je participe ». Dès le printemps, il intègrera une plateforme participative avec un forum, une carte participative, des quizz et questionnaires. Il permettra également si vous vous y inscrivez d'être alertés des événements, de l'ouverture des débats en ligne.



Pour parcourir le territoire

Organisation de **balades thématiques**, appel à photos...

